

Un·e enseignant·e artistique technique vocale

9 avril 2025

Ville nature, active et solidaire, Saint-Sébastien sur Loire se situe dans un environnement idéal pour tous les amoureux de la nature : bordée par la Loire, voisine immédiate de Nantes et dotée de nombreux espaces naturels (îles, bois...). La Ville est également proche de la côte Atlantique et du vignoble nantais. Elle se distingue par un dynamisme économique remarquable grâce à ses commerces de proximité, ses zones d'activités et ses centres commerciaux. Elle profite aussi d'un tissu associatif très dynamique et d'infrastructures nombreuses (salles de spectacle, cinéma, piscine, médiathèque, école de musique...). Aujourd'hui, la Ville poursuit son développement pour compléter ses équipes (550 agents) et recherche un.e enseignant.e artistique technique vocale.

Fonction attachée au poste

Dans un cadre de travail tout à fait adapté, l'Ecole municipale de musique a articulé son projet autour des pratiques collectives et de la transversalité entre les différentes esthétiques musicales.

Sous l'autorité du directeur de l'établissement, et au sein d'une équipe de 3 enseignants en charge de pratiques vocales, vous y serez chargé·e de l'enseignement chant lyrique en cours collectifs ou individuel auprès de publics adolescents et adultes.

Missions détaillées

- Assurer les enseignements liés à la fonction, préparer et organiser les cours, le suivi des études des élèves (rencontre avec les élèves et leurs familles, conseils artistiques et orientation)
- Organiser et gérer les évaluations, répétitions, auditions et concerts des élèves
- Initier et participer aux projets transversaux dans l'école de musique et avec ses partenaires
- Participer à l'évolution du projet de l'école et du parcours chant en prenant part aux réunions pédagogiques, commissions et réunions plénières
- Contribuer à la mise en œuvre des actions inscrites à ce projet
- Conduire les projets pédagogiques et artistiques des classes de chant

Qualités attendues

- Maîtrise de la pédagogie et des éléments fondamentaux du chant
- Connaissances pédagogiques liées à l'enseignement artistique
- Capacité à gérer, animer et motiver un groupe d'élèves
- Aptitude à la conduite d'un projet artistique
- Dynamisme, disponibilité et implication au niveau local, particulièrement dans les projets artistiques transversaux

- Force de proposition dans le projet de l'école
- Aisance relationnelle et sens de l'écoute
- Goût pour le travail en équipe
- Connaissances en informatique musicale

Rémunération

Votre rémunération sera fixée sur la base de la grille indiciaire en référence aux cadres d'emplois des assistants d'enseignement artistique territoriaux, et sera déterminée en tenant compte de votre niveau de qualification et de votre expérience professionnelle.

Durée hebdomadaire de travail

Temps non complet 6h

Avantages liés au poste et/ou avantages collectifs au travail

Participation mutuelle (si garanties labellisées) et prévoyance (prise en charge de la Ville à hauteur de 60%)

Comité des Œuvres Sociales

Plan de mobilité : prise en charge transports collectifs à 75 % + mesures Nantes Métropole + forfait mobilité durable

Restaurant du personnel (4.70€ le repas)

Date de prise de poste

1^{er} septembre 2025

Contact

Stéphane SCOUBART, responsable du service « Ecole municipale de musique » (06 07 97 41 64)

Les lettres de motivation accompagnées du Curriculum Vitae et du dernier arrêté de situation administrative sont à adresser à Monsieur le Maire, par mail, à la Direction des Ressources Humaines (recrutement@saintsebastien.fr) pour le **11 mai 2025 dernier délai**.

Si votre candidature est en adéquation avec ce profil, vous serez contacté-e afin de convenir d'un entretien.

Dans le cas où vous n'avez pas de retour au-delà d'un délai de 5 semaines, cela signifie que malgré la qualité de votre parcours professionnel, votre candidature n'a pas été retenue.

Contact

Ressources humaines

Bâtiment Céleste
5 rue du Petit Anjou
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 97

[Écrire](#)

Du lundi au vendredi
9h à 12h et 14h à 17h

■

- [Contact](#)